

étudier en...

# Belgique



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Recherche  
et de l'Enseignement supérieur



# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**3 communautés**

**3 langues officielles**

**3 systèmes d'enseignement supérieur**

- ▶ Communauté française [www.mesetudes.be](http://www.mesetudes.be)
- ▶ Communauté flamande [www.studyinlanders.be/](http://www.studyinlanders.be/)
- ▶ Communauté germanophone [www.ostbelgienbildung.be/](http://www.ostbelgienbildung.be/)

## Universités/Universiteiten

- ▶ 3 cycles d'études :  
bachelier/bachelor, master, doctorat/PhD
- ▶ initiation à la recherche scientifique

## Hautes Écoles

## Universities of applied sciences

## Hochschulen

- ▶ 2 types de formation :
  - > type court = bachelier professionnalisant/professional bachelor\*
  - > type long = bachelier de transition/academic bachelor + master
- ▶ formations à la fois théoriques et pratiques
- ▶ finalité professionnelle de haute qualification

\* Une année passerelle est exigée pour accéder à un master universitaire après un bachelier de type court.



# DIPLÔMES

## Communauté française

- ▶ Brevet d'enseignement supérieur (2 années ; 120 ECTS)
- ▶ Bachelier (3 années ; 180 ECTS)
- ▶ Bachelier de spécialisation (1 année ; 60 ECTS)
- ▶ Master (1 à 2 années ; 60 à 120 ECTS)
- ▶ Master de spécialisation (1 année ; 60 ECTS)
- ▶ Doctorat (PhD) (3 à 4 années)

## Communauté flamande

- ▶ Bachelor (3 years; 180 ECTS)
- ▶ Master (1 to 2 years; 60 to 120 ECTS)
- ▶ Master of Advanced Studies (1 year; 60 ECTS)
- ▶ PhD (3 to 4 years)

## Communauté germanophone

- ▶ Bachelor (3 bis 4 Jahre)





# INSCRIPTIONS

## Délais en communauté française

### ► Délais étudiants UE

- > septembre  
(veuillez vérifier les dates exactes sur le site de chaque établissement)

### ► Délai étudiants non UE

- > 31 mars

### ► Procédure

- > Déposez votre dossier via le formulaire de candidature en ligne.
- > Une fois l'inscription acceptée, terminez la procédure en activant le compte étudiant pour recevoir la carte étudiante et payer les frais d'inscription.

Les étudiants assimilés aux étudiants UE peuvent soumettre leur candidature aux mêmes dates que les étudiants belges et UE uniquement s'ils résident dans un pays membre de l'Union européenne.

## Délais en communauté flamande

- varient en fonction de la formation
- vérifiez les délais sur le site de l'institution

## Délais en communauté germanophone

- préinscription en ligne jusqu'à mi-juin  
[www.ahs-ostbelgien.be](http://www.ahs-ostbelgien.be)

## Conditions d'admission

### En Communauté française

#### Obtenir l'équivalence

L'équivalence de votre diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires est obligatoire si vous souhaitez vous inscrire dans une université ou une haute école relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- ▶ Délai : la date limite d'introduction du dossier auprès de la FWB Bruxelles est fixée au 15 juillet.
- ▶ Informations et procédure sur [www.equivalences.cfwb.be](http://www.equivalences.cfwb.be)
- ▶ 2 « Journées Équivalences belges » organisées début juillet par la Maison de l'orientation :  
<https://maison-orientation.public.lu/fr.html>

### En Communauté flamande

- ▶ inscription sur le site de l'institution
- ▶ pas d'équivalence de diplôme de fin d'études secondaires exigée
- ▶ chaque institution a sa procédure d'inscription et ses dates limites

### En Communauté germanophone

- ▶ inscription sur le site de l'institution
- ▶ pas d'équivalence de diplôme de fin d'études secondaires exigée
- ▶ procédure d'admission spécifique à chaque formation

## Restrictions d'accès

### En Communauté française

#### ► Concours d'entrée

Médecine et dentisterie [www.mesetudes.be/exmd/](http://www.mesetudes.be/exmd/)

- > 1 session par an : août
- > délais d'inscription : mi-juin à mi-juillet

#### ► Examen spécial d'admission

Ingénieur civil [www.facsa.uliege.be](http://www.facsa.uliege.be)

- > 2 sessions : début juillet et début septembre
- > délais d'inscription : juin et août

#### ► Examen d'entrée

- > pour toutes les formations artistiques

#### ► Tirage au sort en kinésithérapie, logopédie, audiologie et médecine vétérinaire pour les étudiants non-résidents

- > début septembre
- > dépôt du dossier en ligne (dans une seule institution) via le formulaire de candidature disponible sur le site de l'université/la haute école
- > vérifier la date limite de dépôt du dossier sur le site de l'institution



# MOTEURS DE RECHERCHE

## ► Rechercher une formation

- > Fédération Wallonie-Bruxelles [www.mesetudes.be](http://www.mesetudes.be)
- > Communauté flamande [www.studyinlanders.be/](http://www.studyinlanders.be/)
- > Communauté germanophone [www.ahs-ostbelgien.be](http://www.ahs-ostbelgien.be)

## ► Rechercher une profession

- > <https://metiers.siep.be/>

# SITES UTILES

- [www.belgium.be](http://www.belgium.be)
- [www.enseignement.be/index.php](http://www.enseignement.be/index.php)
- [www.studyinbelgium.be](http://www.studyinbelgium.be)





# FRAIS D'INSCRIPTION

## En communauté française

### ► Université

> 835 €/an

### ► Haute école

> 175 à 227 €/an (formations de type court)

> 350 à 454 €/an (formations de type long)

## En communauté flamande

► 1157 €/an

## En communauté germanophone

► 450 €/an





# LOGEMENT

## ► Bruxelles et Louvain-la-Neuve

Faites votre demande entre le 15 mai et le 1<sup>er</sup> juillet via  
[logement@mesr.etat.lu](mailto:logement@mesr.etat.lu).



[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)

## ► Liège

Faites votre demande en ligne dès le 1<sup>er</sup> mars sur  
[www.campus.uliege.be/cms/c\\_9019720/fr/campus](http://www.campus.uliege.be/cms/c_9019720/fr/campus).





# VIE ÉTUDIANTE

Consultez les sites suivants pour vous informer sur la vie étudiante :

- ▶ logement
- ▶ sécurité sociale
- ▶ jobs
- ▶ stages étudiants

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudier-etranger/belgique.html>

[www.acel.lu](http://www.acel.lu)





# AIDE FINANCIÈRE

## Aide financière de l'État pour études supérieures – AideFi

- ▶ Le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur octroie des bourses d'études et un prêt étudiant à toute personne inscrite dans un programme d'études supérieures et remplissant certaines conditions.
- ▶ L'aide financière est accordée uniquement pour des formations menant à un diplôme reconnu !
- ▶ Vérifiez l'éligibilité de votre formation dans la rubrique **formations éligibles** sur **[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)** et contactez le service Aides financières du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en cas de doute **[aidefi@mesr.etat.lu](mailto:aidefi@mesr.etat.lu)**.

### Délais de demande

- ▶ du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre (semestre d'hiver)
- ▶ du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril (semestre d'été)

**Tout savoir sur la procédure de la demande, les montants et les conditions d'octroi sur [www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)**



Faites votre demande en ligne sur **[www.guichet.lu](http://www.guichet.lu)** !

**MyGuichet.lu**

**[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)**



- ▶ Études
- ▶ Aides financières
- ▶ Vie étudiante



*meng***studien.lu**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Recherche  
et de l'Enseignement supérieur

Contactez le service Information études supérieures du  
ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur pour  
vous assurer de la reconnaissance du diplôme envisagé !  
[etudes@mesr.etat.lu](mailto:etudes@mesr.etat.lu)

[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)



**Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur**

18-20, montée de la Pétrusse • L-2327 Luxembourg • Tél.: 247-88650

E-mail: [etudes@mesr.etat.lu](mailto:etudes@mesr.etat.lu) • [aidefi@mesr.etat.lu](mailto:aidefi@mesr.etat.lu)

[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)

*Photos : © stock.adobe.com*

**Édition 2025/2026**